

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juillet 2002

Québec, le 11 juillet 02

Madame Louise Richer  
Directrice générale  
École nationale de l'humour  
3575, boul. Saint-Laurent, bureau 310  
Montréal (Québec) H2X 2T7

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme *Techniques de création humoristique (901.96)***

Madame la Directrice générale,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 4 juillet 2002, des mesures prises par l'École nationale de l'humour pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Techniques de création humoristique* qu'offre votre École. La Commission y avait recommandé de mettre en place un centre de documentation.

La Commission constate qu'un centre de documentation, situé dans les locaux de l'École, permettra aux élèves d'avoir facilement accès à des documents directement reliés à leur formation. Ce centre de documentation constituera un atout supplémentaire pour la qualité, déjà reconnue, de la mise en œuvre de ce programme.

En conséquence, la Commission estime que des suites satisfaisantes ont été apportées à la recommandation contenue dans son rapport de juin 1999.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer